

Plan Local d'Urbanisme



PLAN DE ZONAGE  
la zone d'activités

5.4

- Elaboration du Plan Local d'Urbanisme approuvée le 5 juin 2012
- Révision du Plan Local d'Urbanisme approuvée le 20 juin 2019
- 1ère Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme approuvée le 6 octobre 2021

ECHELLE:

1/1500

PHASE:

Approbation



Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 6 octobre 2021 approuvant la 1ère modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de Mignières  
Le Maire,

En Perspective Urbainisme et Aménagement  
4bis, rue Saint-Barthélémy - 28000 Chartres ■ TEL : 02 37 30 26 75 ■ courriel : agence@enperspective-uba.com

- Limite communale
- Limite de zone
- Ua Zone urbaine centre bourg
- Ub Zone urbaine périphérique de faubourg et de hameaux
- Uc Zone urbaine récente pavillonnaire
- Ue Zone urbaine à vocation d'équipements publics
- Uj Zone urbaine jardins
- Ux Zone urbaine à vocation d'activités
- AU Zone d'urbanisation future à court terme à dominante habitat
- 1AUx Zone d'urbanisation future à court terme à vocation d'activités
- A Zone à vocation agricole
- N Zone naturelle protégée pour la qualité de son environnement
- Nc Zone naturelle destinée au cimetière
- Espaces boisés classés
- Eléments paysagers identifiés au titre de l'article L151.23 du Code de l'urbanisme
- Emplacements réservés
- Plan d'exposition aux risques naturels prévisibles
- Prélocalisation des zones humides (SAGE Loir)
- Monuments historiques AC1
- Périmètre de protection des monuments historiques AC1
- Site d'exploitation agricole en activité
- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article R151.35 du Code de l'urbanisme
- Bruit 300m : fuseaux A11
- Bruit 100m : fuseaux N10

